OBJET: DEMANDE DE MESURES D'URGENCE POUR LES ARTISTES-AUTEUR-RICES

Monsieur le Premier Ministre.

Nous avons entendu le discours du Président de la République le 12 mars, selon lequel « la peur de la faillite pour les entrepreneurs, l'angoisse du chômage et des fins de mois difficiles pour les salariés, tout sera mis en œuvre pour protéger nos salariés et pour protéger nos entreprises. Quoi qu'il en coûte. ».

Mais le soutien de l'État aux entreprises et aux seul·es salarié·es ne saurait suffire. En effet, une fois de plus l'État oublie le secteur de la création constitué de l'ensemble des artistes-auteur trices qui eux-elles aussi doivent être protégé-es. « Quoi qu'il en coûte. »

Nul n'ignore que le secteur de la création est un secteur d'activité largement fragilisé, un secteur pénalisé à la fois par l'absence de toute continuité de revenu et par des relations inéquitables.

Nous ne sommes pas intermittents du spectacle, nous ne bénéficions pas du chômage. Or la crise sanitaire qui impose aujourd'hui la fermeture de l'ensemble des lieux culturels et des établissements scolaires a pour conséquence des annulations en série de manifestations culturelles, d'expositions, de commandes artistiques, d'ateliers, de résidences, d'interventions en milieu scolaire, en bibliothèques ou autres, d'appels d'offres, etc.

Nous voyons ainsi disparaître brutalement nos perspectives de revenus, sans dédommagement et pour une durée indéterminée.

Quelles mesures de soutien le gouvernement va-t-il mettre en œuvre pour permettre aux artistesauteur·rices de survivre pendant cette période exceptionnelle?

Dans l'attente d'une réponse et de mesures d'urgence à la hauteur de la situation, veuillez agréer, Monsieur le Premier Ministre, l'expression de notre haute considération.

























